Image not found or type unknown

Société d'ambulance réclame une somme

Par **Fenetre**, le **26/02/2017** à **17:33**

Bonsoir,

Ayant fait un malaise l'été dernier, j'ai été conduit à l'hôpital par les pompiers. Pris en charge par les médecins j'ai subi une série d'examens et plusieurs heures après j'ai été reconduit chez moi par une ambulance appelée par l'hôpital.

J'ai réglé à l'hôpital une facture et je reçois, donc plusieurs mois après, un courrier de la société d'ambulance me réclamant une somme, sans justificatif, ni mention de facture. il est écrit : Somme due : XXX

Dois-je payer cette somme ? De bonne foi, je pensais que tout était pris en charge par l'hôpital qui avait appelé l'ambulance.

Merci

Par **Fenetre**, le **09/03/2017** à **16:14**

Bonjour,

Avez-vous des avis sur ma question svp ?

Merci

Par **youris**, le **09/03/2017** à **17:31**

bonjour,
il faut vérifier avec le comptable de l'hôpital si dans votre facture que vous avez déjà réglé, les frais d'ambulance n'étaient pas compris.
salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés